



publié le 1er décembre

Un rapport de Frédéric Martel sur la condition de l'écrivain à l'âge numérique

Dans ce rapport remis au CNL, Frédéric Martel engage la réflexion sur l'avenir de l'écrivain et sur ses potentielles rémunérations. Il étudie notamment la manière dont l'écrivain peut s'adapter à ce nouvel environnement en devenant un écrivain « social », c'est-à-dire connecté, et pose les bases de nouveaux modes de prescription en développant le concept de « smart curation ».

Lettre aux écrivains français du XXIe siècle

Frédéric Martel plaide pour une mutation de l'auteur alors que son modèle économique n'est plus assuré. Remettant l'auteur dans le contexte des évolutions internationales à l'heure du numérique, il plaide pour une meilleure protection du droit d'auteur et une une plus juste rémunération.

Actant la perte définitive d'influence de la critique traditionnelle, il considère que la présence devenue obligatoire de l'écrivain sur le web va amplifier et complexifier son travail. Le rapport présente en conclusion 25 recommandations pour faire entrer "L'écrivain "social" à l'âge numérique.

Plus d'informations

Voir le rapport ([calaméo](#))

Voir le rapport ([PDF](#))

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/un-rapport-de-frederic-martel-sur-la-condition-de-l-ecrivain-a-l-age-numerique>